

SERVICE Transport de Personnes à Mobilité Réduite



Mode d'emploi
Doare implij



izi lo
Mobilités
de Lorient Agglo



Réservation 02 97 37 85 86

Qu'est-ce que le service PMR ?

Le service PMR est un service de **transport réservé aux personnes à mobilité réduite** qui circule dans **24 communes de Lorient Agglomération**.



Déplacements **réguliers ou occasionnels** sur le territoire de Lorient Agglomération.

Service proposé **7 jours sur 7** du 1^{er} janvier au 31 décembre (sauf le 1^{er} mai).

Service de transport **collectif public**.

Les jours de circulation

- Du **lundi au vendredi** de 7h à 23h30
- Le **samedi** de 9h à 00h30
- Le **dimanche et jours fériés** de 9h à 23h30

1 voyage : **1,50€**.

RÉSERVATION
02 97 37 85 86

Comment obtenir ma carte PMR ?

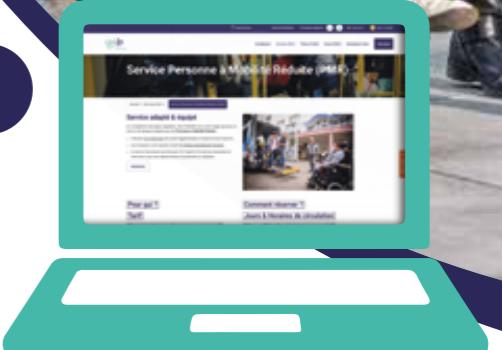
Pour **bénéficier** de ce service, vous devez être **titulaire de la « carte PMR »** délivrée par Lorient Agglomération.



J'effectue une demande de carte d'accès PMR

Sur le site internet **izilo.bzh**

Rubrique “Services IZILO” > Personne à Mobilité Réduite > **puis cliquez sur le PDF** “Télécharger IZILO - Demande de carte d'accès service PMR”



Par téléphone

02 97 37 85 86

À la **Maison des Mobilités**

Galerie L'Orientis - Cours de Chazelles
56100 Lorient





Comment réserver mon transport ?

Sur internet

izilo.bzh

Accessible 7j/7 et 24h/24

Cliquez sur :
“Services IZILO >
Personne à Mobilité
Réduite > Réserver”



Par téléphone

02 97 37 85 86

Ouvert du lundi
au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h



Un opérateur
vous guidera
tout au long
de votre
réservation.

Au moment de votre réservation,
merci d'indiquer :

- Le jour et l'heure souhaités de votre transport
- L'adresse complète de départ
- L'adresse complète d'arrivée
- La présence ou non d'un accompagnateur ou d'un enfant
- La présence ou non d'un chien guide ou d'assistance



Comment régler mon transport ?

Paiement comptant

OU

Prélèvement mensuel

Réglez votre voyage
au conducteur sur le lieu
de rendez-vous.

1 Complétez le formulaire d'engagement et le mandat de prélèvement et retournez le tout à l'adresse suivante:
RDLA - Réseau IziLo -Service PMR
Bd Yves Demaine - 56323 LORIENT Cedex

2 Vous recevrez mensuellement un relevé détaillant l'ensemble de vos transports effectués sur un mois. Un prélèvement du montant dû sera effectué sur votre compte le 5 du mois suivant.

Comment se passe mon voyage ...

1

Présentez-vous
5 minutes avant l'heure
du rendez-vous.

2

Respectez
le règlement
suivant les mesures
en vigueur



Si mon véhicule
est absent ?

Le standard téléphonique est
ouvert du lundi au vendredi de
9h à 12h et de 14h à 17h.

En dehors de ces heures
d'ouverture, le réseau IziLo met
à disposition un numéro de
téléphone :

06 27 70 41 73

Ce numéro n'est valable qu'en
cas d'absence du transporteur ou
d'annulation. Il ne peut en aucun cas
être utilisé pour des réservations ou
modifications de transport.

Comment annuler mon voyage

Le **respect des délais en cas d'annulation** est essentiel pour le bon fonctionnement du service.

 **avant 16h**
la veille du transport programmé

 **02 97 37 85 86**

Vous devez annuler votre voyage avant 16h la veille du transport programmé.

→ Au standard téléphonique au **02 97 37 85 86** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

→ En dehors des heures d'ouverture du standard téléphonique, vous pouvez appeler au **06 27 70 41 73** du lundi au samedi de 6h à 21h et le dimanche de 10h à 20h.

 **Attention, une pénalité de 3 €** vous sera facturée pour absence ou annulation hors délai.



Les pénalités

En cas de **non-respect des modalités de réservation, d'annulation ou de l'horaire de prise en charge**, les **pénalités** ci-dessous sont adoptées :

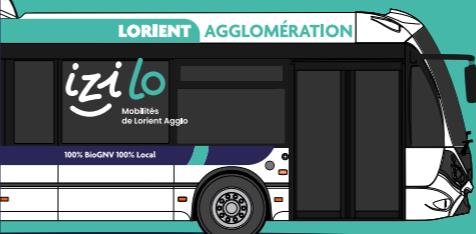
| SITUATION | PÉNALITÉ |
|--|--|
| Annulation après 16h la veille du déplacement | <ul style="list-style-type: none">• Une pénalité forfaitaire de 3 € est facturée à l'usager correspondant à un voyage aller-retour (sauf tolérance pour raisons médicales notamment) |
| Non présentation à l'heure dite, 2 ^e annulation après 16h la veille du déplacement, ou pas d'annulation | <ul style="list-style-type: none">• Une pénalité forfaitaire de 3 € est facturée à l'usager correspondant à un voyage aller-retour,• Envoi d'un courrier de rappel par iziLo Mobilités de Lorient Agglomération |
| 2 ^e non présentation à l'heure dite ou 3 ^e annulation après 16h la veille du déplacement | <ul style="list-style-type: none">• Une pénalité forfaitaire de 10 € est facturée à l'usager et une médiation est engagée pour rappeler la règle |
| Si aucune solution n'est trouvée | <ul style="list-style-type: none">• Le service est suspendu pour l'usager pendant 1 mois |
| En cas de récidive | <ul style="list-style-type: none">• Le service est suspendu pour l'usager pendant 3 mois |

Un comportement violent ou injurieux d'un usager pendant le transport engendrera une exclusion immédiate et des poursuites.

En cas de **comportement inadapté ou de non-respect des règles**, les pénalités ci-dessous sont adoptées.

| SITUATION | PÉNALITÉ |
|---|--|
| Non-respect de l'article concernant le comportement et/ou la sécurité | <ul style="list-style-type: none">• Envoi d'un courrier de rappel par iziLo Mobilités de Lorient Agglomération |
| 2 ^e non-respect | <ul style="list-style-type: none">• Une pénalité forfaitaire de 10€ est facturée à l'usager |
| Après 3 pénalités forfaitaire | <ul style="list-style-type: none">• Une médiation est engagée pour rappeler la règle |
| Si aucune solution n'est trouvée | <ul style="list-style-type: none">• Le service est suspendu pour l'usager pendant 1 mois |
| En cas de récidive | <ul style="list-style-type: none">• Le service est suspendu pour l'usager pendant 3 mois |

LES VOYAGES AVEC LES LIGNES RÉGULIÈRES



Les bus des lignes régulières sont tous équipés d'une rampe d'accès pour les personnes en situation de handicap. Une grande partie des arrêts de bus sont accessibles et sont indiqués par le pictogramme  dans les fiches horaires des lignes régulières.

Sur le site izilo.bzh un message sonore énumère également l'ensemble des arrêts accessibles.

IZILO ACCOMPAGNEMENT



Vous habitez

Lorient Agglomération

et vous avez des difficultés
à prendre les transports

en commun ?



Service **gratuit** destiné
à accompagner les personnes
en situation de handicap pour leur
permettre de lever les freins à l'utilisation
des services de mobilités (bus, bateaux).



Maison des mobilités & Ti ar fiñvusted

Galerie L'Orientis - Cours de Chazelles - 56100 LORIENT - contact@izilo.bzh



Arrêt : Gare d'Échanges

Du lundi au vendredi : 8h - 18h30

Le samedi : 8h30 - 12h30 & 13h30 - 18h



02 97 21 28 29

Du lundi au vendredi :

9h - 12h30 & 13h30 - 18h30